



Association départementale pour la bienveillance et les droits
des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

Permanences juridiques à destination des adultes en situation de handicap

07 62 21 15 76

**Les 1ers, 3èmes et 5èmes mercredis
de 14 h à 17 h (répondeur 24 h / 24)**

**Les 2èmes et 4èmes mercredis
de 9 h à 12 h (répondeur 24 h / 24)**

Pour toutes questions ou problématiques juridiques liées au handicap

En partenariat avec le **CDAD** de l'Essonne, le **CIDFF** Sud Est Francilien et le **PAD** d'Evry-Courcouronnes, l'association **AGE 91** met à la disposition des adultes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels, notamment ceux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, **un service juridique gratuit** qui :

- Répond à toutes demandes juridiques dans les domaines civil, pénal, social, administratif
- Aide dans l'accomplissement des démarches judiciaires
- Oriente vers les services compétents
- Organise des permanences physiques (PAD d'Evry-Courcouronnes) à destination des adultes en situation de handicap et de leurs proches

En partenariat avec :

